

# POINT JEUNES

## VACANCES D'HIVER



de 13 ans  
à 17 ans

Mairie de BEAUTIRAN

12 place de Verdun, 33640 BEAUTIRAN

Tél. : 05.56.67.06.15 - Courriel : [christophe.leon@mairie-beautiran.fr](mailto:christophe.leon@mairie-beautiran.fr)



# PROGRAMME

Date	Horaire	Activités	Inscription
Mardi 25 février	14h/17h	Disc golf / Foot golf	<input type="checkbox"/>
Mercredi 26 février	12h/17h	Sortie Vélo / Pump track Pique-nique et vélo à prévoir	<input type="checkbox"/>
Jeudi 27 février	9h30/17h	Sortie Train à Bordeaux	<input type="checkbox"/>
Vendredi 28 février	14h/17h	Escape Game	<input type="checkbox"/>
Lundi 3 mars	14h/17h	Tournoi de pétanque	<input type="checkbox"/>
Mardi 4 mars	12h/17h	CINEMA	<input type="checkbox"/>
Mercredi 5 mars	14 h /17 h	Palette Party	<input type="checkbox"/>
Jeudi 6 mars	14h/22h30	Cuisine soirée Top Chef	<input type="checkbox"/>
Vendredi 7 mars	14h/17h	Tournoi La mariolle Projet été 2025	<input type="checkbox"/>

Nom Prénom : .....

Nombre de journées réservées : .....

# LE POINT JEUNES

## Tarif du Point jeunes

Quotient familial	Adhésion	Tarif "jaune" selon activités	Tarif "bleu" selon activités
0-500 €	6,00 €	2,00 €	4,00 €
501-700 €	8,00 €	3,00 €	6,00 €
701-1 000 €	10,00 €	4,00 €	8,00 €
1 001-1 300 €	12,00 €	5,00 €	10,00 €
>1 300 €	14,00 €	6,00 €	12,00 €

Pour les journées ou après-midi au PJ : 12 places maximum

Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum  
Pour les sorties, prévoir son pique-nique

# LE POINT JEUNES EN PRATIQUE...

## Inscriptions :

L'adhésion est obligatoire, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer à ses créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires.

## Pour toute inscription aux activités :

Remplir la fiche que l'on peut se procurer :

- sur le site [www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1206-le-point-jeunes.html](http://www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1206-le-point-jeunes.html)

Remplir la fiche d'inscription

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie :

### AVANT LE 17 Février

Le dossier d'inscription ne sera validé que s'il est complet.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service Jeunesse qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques...)

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité. Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)

## COMMENT JOINDRE LE POINT JEUNES

Par courriel : [christophe.leon@mairie-beautiran.fr](mailto:christophe.leon@mairie-beautiran.fr)

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable Jeunesse, à la mairie, aux jours et horaires indiqués.

Lundi	9h / 12h	14h /17h
Mardi	9h / 12h	14h /17h
Jeudi	9h / 12h	14h /17h
Vendredi	9h / 12h	

<https://www.mairie-beautiran.fr/vivre/jeunesse/>